



Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.
Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

SAFER



jti CERTIFIÉ | **BNA**

Certifié selon le programme JTI et CWA 17493:2019 par BNA - Accrédité par le SOAC selon ISO/IEC 17065:2012.

Site web: www.ecoetfinances.com Prix: 300F cfa

ECO & FINANCES

Journal des entrepreneurs

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



BRVM

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Afrique de l'Ouest

20ÈME ÉDITION DE LA FIL

Le CETEF s'active pour une célébration mémorable et marquante

page 3

RENFORCER LE SECTEUR PRIVÉ EN CÔTE D'IVOIRE



La BIDC accorde une ligne de crédit de 10 milliards FCFA à la BSIC-CI SA P.4

APD 2025/ INFRASTRUCTURES



La vision de Faure Gnassingbé pour une Afrique prospère P.2




Voltic

LA BOUTEILLE DE VOLTIC, c'est pas chic ! ?

Ne dites plus eau, dites Voltic

Voltic Togo

Bonne et heureuse année

RAMCO vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et des vœux de paix, de bonheur et de réussite.

2025

Ramco



APD 2025/Infrastructures

La vision de Faure Gnassingbé pour une Afrique prospère

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, Champion du Marché unique du transport aérien en Afrique (MUTAA), a partagé ce 1er février 2025 à Accra, sa vision pour l'intégration économique de l'Afrique à partir des investissements dans le secteur des transports et de la logistique, à l'occasion de la troisième édition des Dialogues sur la Prospérité en Afrique (APD 2025). L'ambition est de porter plus haut la voix du Togo dans cette dynamique de construction d'un marché commun africain.

Dans son allocution devant ses pairs africains, des partenaires multilatéraux et un parterre d'investisseurs, d'opérateurs économiques et de chercheurs africains, le chef de l'Etat a mis en lumière trois approches majeures, comme axes stratégiques pour le financement et le développement des infrastructures économiques et sociales, gage d'une prospérité intégrée sur le continent.

Nécessité d'un Marché africain plus résilient

Le Président de la République a d'abord insisté sur la nécessité d'un Marché africain plus résilient et d'une intégration régionale pour faire face aux crises mondiales et réduire la dépendance dans les secteurs stratégiques.

Pour le chef de l'Etat, « un marché commun africain doit être conçu comme un espace de résilience où la coopération régionale sert à renforcer les capacités locales et à protéger notre indépendance stratégique. L'idée n'est pas seulement de libéraliser le commerce, mais de bâtir un écosystème économique souverain ».

Construction d'un Marché commun de manière pragmatique et solidaire

Au regard des enseignements tirés de l'histoire de notre

continent, le Président de la République a ensuite proposé un modèle d'intégration économique équilibré, garantissant une répartition équitable des bénéfices du marché commun. Il a réitéré, à cet effet, son engagement en faveur d'une intégration régionale ancrée dans une vision pragmatique, tenant compte des disparités économiques et géographiques entre les nations africaines.

« L'intégration économique ne va pas résoudre d'elle-même les problèmes structurels en Afrique, comme les inégalités économiques ou les disparités géographiques. Elle doit être le moteur de l'économie et de prospérité partagée. Pour cela, nous devons commencer par reconnaître les asymétries entre pays et proposer des solutions adaptées. Le chemin vers l'intégration ne se fera pas de la même façon pour les petites économies africaines que pour les grandes. Un modèle d'intégration flexible est possible, mais cela demande des stratégies bien pensées, des institutions solides et des engagements clairs » a-t-il précisé.

Cette approche de l'intégration économique inclusive et réaliste témoigne d'une volonté de dépasser les écueils du passé, afin que la cohésion et l'équité puissent mieux prospérer entre les Etats africains.

Pour le chef de l'Etat, la

mise en œuvre efficace de cette approche passe aussi par des mécanismes de compensation pour certaines économies, mais aussi des investissements massifs dans des infrastructures transfrontalières pour réduire les écarts entre les hubs économiques et les régions les plus enclavées, notamment les zones rurales.

Place des infrastructures dans la souveraineté des économies africaines

Rôle stratégique des infrastructures dans la souveraineté économique de l'Afrique, troisième approche mise en lumière par le Président Faure Essozimna Gnassingbé. Routes, ports, réseaux ferroviaires et infrastructures numériques constituent, selon le chef de l'Etat, le socle même de la Souveraineté économique africaine et les piliers d'une intégration économique efficace, pouvant favoriser la mobilité des biens, des services et des capitaux à travers le continent.

« L'investissement dans nos infrastructures publiques peut devenir, le socle de notre souveraineté, de notre capacité à échanger, à produire et à prospérer. L'infrastructure est bien plus qu'un simple réseau de routes, de ports ou de lignes électriques. C'est ce qui permet à nos échanges de se faire. C'est ce qui relie nos communautés. Sans



elle, l'idée même de marché commun reste théorique » a précisé le chef de l'Etat.

Dans cette optique, il a souligné la nécessité de mobiliser des investissements massifs pour moderniser et interconnecter les infrastructures africaines, notamment à travers la mise en place de corridors économiques reliant les pôles industriels et agricoles du continent ainsi que la création des Guichets uniques pour les formalités douanières. Le Président de la République s'est réjoui des initiatives prises par le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) dans ce domaine et les progrès déjà réalisés.

Il a également insisté sur l'importance des infrastructures numériques, pierre angulaire d'une économie africaine compétitive et résiliente. Le Président de la République a plaidé en faveur d'un développement accéléré des plateformes numériques transfrontalières, de manière à fluidifier les échanges commerciaux et à renforcer

l'inclusion économique des Petites et moyennes entreprises (PME).

« La digitalisation peut facilement devenir un levier d'exclusion si elle n'est pas pensée de manière inclusive. La mise en œuvre des accords commerciaux digitaux en Afrique nécessite des efforts pour que les petites entreprises notamment celles des autres valeurs ne soient pas laissées de côté ».

Cette adresse du chef de l'Etat togolais a trouvé un écho favorable auprès de ses homologues et les représentants des institutions économiques et financières partenaires des Dialogues pour la prospérité de l'Afrique (APD).

A la fin des travaux, le Président de la République a participé à la cérémonie d'allumage symbolique de la flamme du commerce africain, un geste fort qui témoigne de l'engagement du Togo à jouer pleinement un rôle moteur dans cette dynamique unitaire panafricaine.

20ème édition de la FIL

Le CETEF s'active pour une célébration mémorable et marquante

En vue de mieux préparer les 40 ans d'existence du Centre togolais des exposition et foires de Lomé (CETEF Togo 2000) qui coïncide avec l'organisation de la 20^e édition de la Foire Internationale de Lomé, une retraite stratégique s'est tenue le vendredi 31 janvier 2025 dans la salle Africa du CETEF Togo 2000.

Bernard AFAWOUBO

Cette rencontre qui a pour objectif de garantir le succès de cet événement historique a regroupé le personnel, des formateurs et la Direction Générale pour des échanges et des travaux inspirants.

Il a été question à l'entame des travaux pour le Directeur Général du CETEF Togo 2000, Alexandre de SOUZA, de mettre en lumière les objectifs de cette retraite avec un accent particulier sur l'importance de capitaliser sur les 40 ans d'expérience de la Foire Internationale de Lomé, pour faire de la 20^e édition, un moment inoubliable.

Plusieurs activités étaient au menu de cette retraite notamment une présentation des réalisations clés, un brainstorming dynamique et des ateliers de travail interactifs dont le chef d'orchestre était Ekué Cyrille KOMLAN, Directeur Général du cabinet EZO Stratégies international, assisté de son collaborateur

Kossi Alphonse DAO. Le thème intitulé « Attitude positive en milieu de travail » incluant le changement de mentalités et la transformation des contraintes en opportunités,



était au cœur d'une session de formation du personnel dirigée des mains du maître par Yuong Sam Kim Formateur principal IYF et Joseph Kim, assistés de Eric KOGNON-AKE, avec la présence remarquable de Justin Tchilabalo PILANTE

Directeur Général de l'INAM.

A l'issue des travaux l'engagement et l'esprit d'équipe se sont vus renforcés garantissant ainsi une mobilisation optimale pour réussir la 20^e édition de la FIL.

La journée s'est achevée sur une présentation de la feuille de route pour la FIL 2025, suivie d'un discours de clôture du Directeur Général du CETEF Togo 2000.

engagements pris lors de cette retraite constituent une base solide pour inscrire cet événement dans l'histoire du CETEF Togo 2000 et du Togo.

Une 19^e édition très appréciée

La 19^e Foire internationale de Lomé a connu un succès. Le bilan fait de cet événement tenu du 22 novembre au 8 décembre 2024 sur le site du

000 visiteurs en 2023. Autres indicateurs positifs, les rencontres B to B. Abréviation du terme anglophone Business to Business, les rencontres B to B décrivent l'ensemble des activités commerciales que deux ou plusieurs entreprises ont entre elles. Elles ont connu une hausse. De 647 rencontres et 161 promesses l'année précédente, c'est monté à 680 rencontres dont 203 promesses.

Une nouvelle édition très attendue

Les premiers responsables du Cetef promettent déjà que la 20^e Foire internationale de Lomé sera encore « plus ambitieuse et innovante avec des surprises que nous préparons ».

Pour l'édition 19, placée sous le thème « Normes et qualités des produits et services : outils de compétitivité et d'accès aux marchés connectés », la FIL a eu le Mali comme pays invité d'honneur. Un espace de plus de 90 000 m² a été dédié aux exposants travaillant dans divers secteurs d'activités. Ils ont tenu en haleine les visiteurs avec un cocktail de créativité.

Tout de même, l'un des défis qui restent à relever est la sécurité des visiteurs sur le site, surtout dans les weekends où l'affluence est beaucoup plus élevée.

Cetef montre qu'au total 1 300 exposants venus de 22 pays ont animé la foire. En 2023, ce chiffre était de 1 200 exposants de 20 pays. Durant les plus de deux semaines que l'organisation a eu lieu, 704 000 visiteurs ont été enregistrés, contre 580

Logements sociaux de Kpomé

Vers la validation des études techniques

(TOGODAILYNEWS) – Dans le cadre du projet de construction des 20.000 logements sociaux à Kpomé, une rencontre consacrée à la validation des études techniques, se tient les 30 et 31 janvier 2025.

Il est question pour les acteurs impliqués d'évaluer la cohérence des propositions techniques avec les stratégies et politiques nationales en vigueur. Ceci, afin de s'assurer qu'elles respectent les normes en vigueur en matière d'aménagement, d'énergie,

d'eau, d'assainissement et de télécommunications. En outre, ils analyseront les choix retenus afin d'apporter, si nécessaire, des ajustements permettant d'optimiser la mise en œuvre du projet. Financée par la Banque africaine de développement



(BAD), cette étude technique aborde plusieurs thématiques liées au site notamment

géotechniques, hydrogéologiques, épidémiologiques, énergétiques, télécommuni-

cations, ainsi que l'alimentation en eau potable.

Notons que le projet couvre une superficie de 1177 hectares dans la préfecture du Zio, à environ quarante kilomètres au nord de Lomé.

Sa réalisation s'inscrit dans une politique de promotion de logements décentes et abordables et de réponse à la problématique de décongestionnement de la capitale.

Renforcer le secteur privé en Côte d'Ivoire

La BIDC accorde une ligne de crédit de 10 milliards FCFA à la BSIC-CI SA

Dans le but de soutenir la croissance du secteur privé et d'appuyer les Petites et Moyennes Entreprises (PME) en Côte d'Ivoire, la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) a approuvé une ligne de crédit de 10 milliards FCFA (environ 16,3 millions USD) en faveur de la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC-CI SA). L'accord a été formalisé au cours d'une cérémonie de signature qui s'est tenue le lundi 27 janvier 2025 à Abidjan, en Côte d'Ivoire.



Patience SALLAH

Cette facilité de crédit stratégique a été conçue pour renforcer les PME opérant dans des secteurs clés, essentiels au développement économique de la Côte d'Ivoire, notamment l'agriculture et l'agro-industrie, l'industrie, les infrastructures, les transports et les services. En donnant accès à des capitaux indispensables, cette facilité vise à stimuler la création d'emplois, à améliorer la productivité et à favoriser une croissance économique

inclusive dans toute la région.

Dans son intervention au cours de la cérémonie, Dr George Agyekum Donkor, Président de la BIDC et de son Conseil d'Administration, a souligné l'engagement indéfectible de la Banque à promouvoir le développement durable et la création d'emplois dans l'espace CEDEAO. « Cette ligne de crédit de 10 milliards FCFA souligne l'engagement de la BIDC à remplir son mandat de promotion de la croissance économique et du progrès social. Notre partenariat avec la BSIC-CI SA s'inscrit

parfaitement dans notre vision stratégique et aura un impact transformateur sur les communautés ivoiriennes », a-t-il déclaré.

Dr Donkor a également souligné l'importance accordée par la Banque à l'inclusion des femmes, notant qu'une partie des fonds sera spécifiquement allouée à des entreprises détenues ou gérées par des femmes. Il a précisé qu'« En donnant aux femmes entrepreneurs les moyens d'agir, nous ne faisons pas seulement progresser l'égalité des sexes, mais

nous libérons également tout le potentiel du secteur privé pour favoriser le développement durable».

Adeboke Mensan Affambi, Directeur Général de BSIC-CI SA, a exprimé sa gratitude à la BIDC pour son soutien et a réaffirmé l'engagement de sa banque à assurer l'utilisation efficace des fonds. « Ce partenariat avec la BIDC représente une étape importante dans notre mission d'appui aux PME et de contribution à la transformation économique de la Côte d'Ivoire. Nous nous engageons à déployer

efficacement ces ressources afin de créer des impacts positifs et tangibles sur la vie des individus et des communautés », a-t-il déclaré.

La Présidente du Conseil d'Administration de la BSIC Côte d'Ivoire, Mme Lydie Ahoussy Guibéi, a exprimé sa gratitude à la BIDC. Elle a affirmé l'engagement de la BSIC-CI à utiliser cette facilité uniquement aux fins pour lesquelles elle est destinée.

Ce nouvel accord de financement renforce le rôle de la BIDC en tant que partenaire clé du développement économique de la Côte d'Ivoire. À ce jour, le total des engagements de la Banque dans le pays s'élève à environ 803 millions USD, reflétant ses efforts continus pour fournir des solutions financières innovantes qui répondent aux défis de développement les plus pressants de la région.

Commerce

Le bureau de la CCIT a échangé sa vision avec le Premier ministre

Le nouveau bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) conduit par son président, M. José Syménouh, s'est présenté, le 30 janvier 2025, à la cheffe du gouvernement, Victoire Tomégah-Dogbé. C'était lors d'une audience, permettant à ce bureau élu pour quatre ans, de décliner sa vision et ses projets d'activités, afin de bénéficier des conseils.

À l'issue de la rencontre avec le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé, le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), M. José Syménouh, a expliqué qu'il s'agissait de présenter le bureau et les membres du bureau titulaire, ainsi que sa vision pour cette Chambre. « Nous avons discuté sur un certain nombre de problèmes

et bénéficié des conseils de la cheffe du gouvernement. C'est un honneur pour nous de remarquer la disponibilité du gouvernement à accompagner le secteur privé, qui crée de la richesse. Le gouvernement rassure donc de créer un environnement propice et favorable aux entreprises, afin que cette richesse puisse surgir », a-t-il confié.

Concernant la vision de la

Chambre, M. Syménouh a laissé entendre qu'elle se décline, aujourd'hui, vers deux directions. « La première, c'est de faire une approche endogène, en aidant les petites et moyennes entreprises à éclore pour devenir aussi de grandes entreprises. C'est d'ailleurs en cela que nous nous félicitons de la deuxième édition de la semaine du secteur privé organisée, mardi et mercredi derniers, par le ministère du Commerce, sous le thème : comment les grandes entreprises peuvent accompagner les petites et les moyennes entreprises. Par exemple, les entreprises comme Ecobank et Zener peuvent tirer les plus petites

», a-t-il indiqué. Pour lui, les petites et les moyennes entreprises sont estimées à près de 90% du tissu économique. Et l'objectif de la Chambre, aujourd'hui, est de renverser la tendance, pour que les grandes entreprises soient également dans la proportion des 90%.

« L'autre aspect sur lequel nous posons nos regards, c'est l'aspect traditionnel. Une Chambre de Commerce, c'est une structure qui fait la promotion du secteur privé. Dans cette perspective, nous avons l'obligation d'aller chercher les investisseurs qui puissent venir investir chez nous. Pour ce faire, nous avons un projet phare qui vise à relever le défi de la langue. Nous souhaitons mettre tout

en œuvre pour que la langue ne constitue pas une barrière pour les investisseurs et les opérateurs économiques. Nous prenons l'engagement de créer un centre qu'on appellerait le « Business Language ».

Le Business Language, c'est pour permettre à tous les opérateurs économiques, où qu'ils se trouvent, de disposer d'outils nécessaires pour parler avec leurs homologues d'autres pays ». Aux dires du président Syménouh, dans ce centre, l'anglais, le chinois et l'allemand seront enseignés. « Ce faisant, nous aurons impulsé une certaine vitalité, un dynamisme à cette Chambre de Commerce. Le secteur privé également pourra atteindre le niveau escompté », a-t-il conclu.

<https://togopresse.tg/>

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 31 janvier 2025

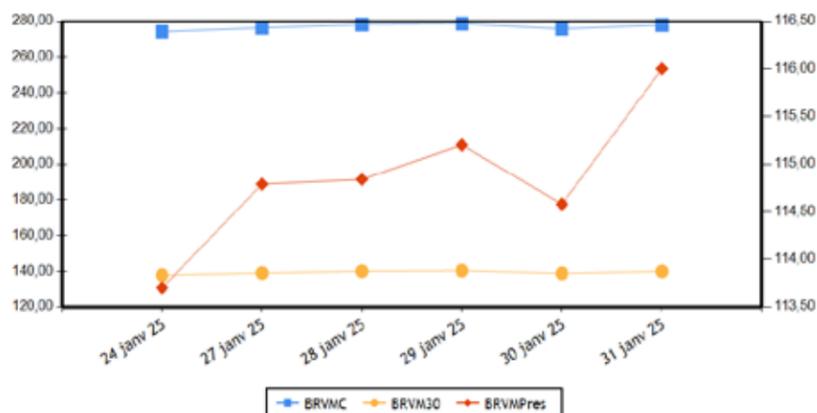
N° 22

BRVM COMPOSITE	277,90
Variation Jour	0,79 %
Variation annuelle	0,68 %

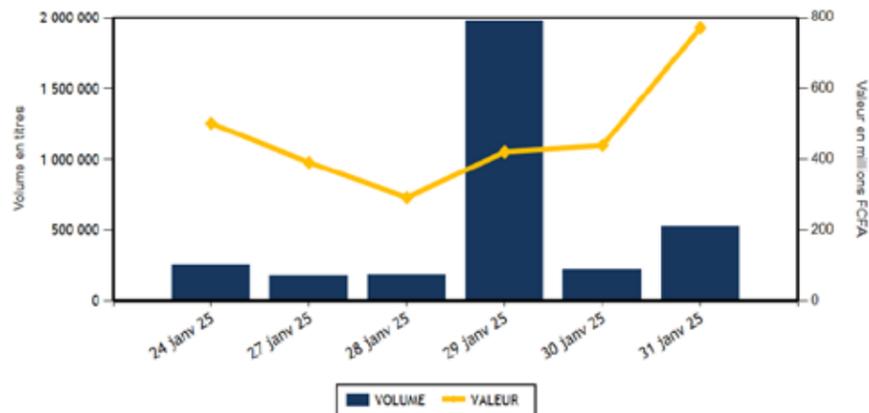
BRVM 30	139,98
Variation Jour	0,79 %
Variation annuelle	0,89 %

BRVM PRESTIGE	116,00
Variation Jour	1,24 %
Variation annuelle	1,01 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	10 246 429 134 880	0,79 %
Volume échangé (Actions & Droits)	484 820	119,02 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	372 032 370	-15,19 %
Nombre de titres transigés	44	2,33 %
Nombre de titres en hausse	19	58,33 %
Nombre de titres en baisse	9	-55,00 %
Nombre de titres inchangés	16	45,45 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 543 501 457 835	0,07 %
Volume échangé	40 606	225 488,89 %
Valeur transigée (FCFA)	398 528 155	288 187,15 %
Nombre de titres transigés	8	700,00 %
Nombre de titres en hausse	6	
Nombre de titres en baisse	1	0,00 %
Nombre de titres inchangés	1	

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	2 295	6,74 %	-10,87 %
TOTALENERGIES MARKETING CI (TTLC)	2 495	5,94 %	-0,20 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	1 685	5,31 %	-12,24 %
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	8 600	4,88 %	-2,22 %
SICABLE CI (CABC)	1 100	4,76 %	5,77 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	1 810	-6,94 %	-17,73 %
SODE CI (SDCC)	5 800	-1,69 %	2,02 %
TOTALENERGIES MARKETING SN (TTLS)	2 200	-1,12 %	-4,35 %
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	17 700	-1,09 %	1,14 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 710	-0,87 %	-9,52 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	116,00	1,24 %	1,01 %	23 461	196 431 810	10,38
BRVM-PRINCIPAL	37	135,50	0,86 %	-1,89 %	461 359	175 600 560	11,02

INDICES SECTORIELS ANCIENS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	119,54	1,50 %	1,86 %	5 641	17 779 075	17,96
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	782,29	0,34 %	2,40 %	13 949	102 202 370	12,33
BRVM - FINANCES	15	100,32	1,25 %	-1,41 %	427 885	134 196 015	6,71
BRVM - TRANSPORT	2	313,06	-0,38 %	-4,72 %	2 830	3 538 730	3,94
BRVM - AGRICULTURE	5	184,70	0,93 %	-6,28 %	11 851	45 035 535	13,53
BRVM - DISTRIBUTION	7	325,31	1,77 %	-2,97 %	10 887	11 614 995	19,25
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	685,17	2,48 %	5,50 %	11 777	57 665 650	24,06

INDICES SECTORIELS NOUVEAUX

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	102,47	0,36 %	2,47 %	9 927	89 593 000	12,39
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	98,02	0,39 %	-1,98 %	19 542	62 403 645	22,79
BRVM - SERVICES FINANCIERS	15	98,59	1,25 %	-1,41 %	427 885	134 196 015	6,71
BRVM - CONSOMMATION DE BASE	9	100,37	1,46 %	0,37 %	13 295	56 908 610	18,23
BRVM - INDUSTRIELS	7	98,24	0,44 %	-1,76 %	5 163	7 439 955	6,57
BRVM - ENERGIE	4	96,52	2,68 %	-3,48 %	4 986	8 881 775	14,89
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	100,11	-0,52 %	0,11 %	4 022	12 609 370	10,59

Adoption des technologies numériques dans les secteurs public et privé

Le Bénin peut générer 1 200 milliards de francs CFA de PIB d'ici 2028

La GSMA, une organisation mondiale qui unifie l'écosystème mobile permettant de découvrir, de développer et d'offrir des innovations qui sont à la base d'environnements économiques favorables et de changements dans la société, a procédé ce jeudi 30 janvier 2025, au lancement d'un important rapport. Ledit rapport porte sur "La transformation numérique de l'économie au Bénin : Opportunités, réformes politiques et rôle de la téléphonie mobile".

L'adoption des technologies numériques dans les secteurs public et privé peut générer 1 200 milliards de francs CFA de PIB d'ici 2028, tout en créant plus de 300 000 emplois et en augmentant les recettes fiscales de 150 milliards de francs CFA. C'est l'essentiel à retenir du rapport intitulé "La transformation numérique de l'économie au Bénin : Opportunités, réformes politiques et rôle de la téléphonie mobile", de GSMA, et publié ce jeudi 30 janvier 2025. Le document selon le service de communication de l'organisation, démontre comment la numérisation est identifiée comme une pierre angulaire pour atteindre une prospérité partagée au Bénin, en améliorant la productivité dans l'agriculture, la fabrication, le transport et le commerce, tout en améliorant l'accès aux chaînes de valeur mondiales (CVM) et en renforçant la prestation des services publics. « Les technologies émergentes telles que les services financiers mobiles, l'intelligence artificielle (IA) et l'informatique en cloud sont également considérées comme



des catalyseurs essentiels de l'inclusion numérique et financière, qui soutiennent le développement humain dans tout le pays », renseigne le communiqué.

L'impact économique selon les grandes conclusions du rapport indique que le secteur de la téléphonie mobile a contribué à hauteur de 960 milliards de francs CFA au PIB en 2023, et l'accélération de la numérisation pourrait augmenter le PIB total de 8 % d'ici 2028.

Les avantages par secteur présentent les résultats ci-après :

- Agriculture : 197 milliards XOF (4,3% du PIB du secteur) ajoutés d'ici 2028, créant 82 000 emplois.

- Industrie manufacturière : 134 milliards XOF (5,1% du PIB du secteur) ajoutés d'ici 2028, créant 77 000 emplois.

- Transport : 74 milliards XOF (6,3% du PIB du secteur) ajoutés d'ici 2028, créant 25 000 emplois.

- Commerce : 39 milliards XOF (2,0% du PIB sectoriel) ajoutés d'ici 2028, créant 18 000 emplois.

Pour ce qui concerne l'inclusion numérique, le rapport indique que les réformes politiques pourraient entraîner une augmentation de 1,2 million d'utilisateurs de l'internet mobile d'ici 2028, réduisant de manière significative l'écart d'utilisation et garantissant un

accès plus large aux services numériques.

« Ce rapport souligne le rôle que peut jouer l'économie numérique du Bénin dans la croissance inclusive et la prospérité partagée. En donnant la priorité aux réformes des politiques publiques et en encourageant la collaboration entre les secteurs, le Bénin peut ouvrir de nouvelles opportunités pour les entreprises et les particuliers, améliorer la prestation des services publics et construire un écosystème numérique prospère qui profite à tous. Grâce à une action ciblée, le pays est bien placé pour stimuler l'innovation, créer des emplois et s'assurer un avenir plus connecté et plus prospère. », c'est ce qu'a confié Angela Wamola, Directrice de l'Afrique subsaharienne à la GSMA.

Du point de vue des recommandations de politiques publiques pour l'accélération de la croissance, le rapport appelle à des réformes ciblées pour construire un écosystème numérique durable et inclusif, y compris :

1. Réformer les indicateurs de couverture et de qualité de service compte tenu de l'évolution technologique des terminaux, ce qui, en permettant de rediriger les investissements vers des services plus pertinents, servira mieux les intérêts des utilisateurs.

2. Réduire les taxes spécifiques au secteur et fixer des redevances appropriées pour les fréquences afin de débloquer les investissements et d'améliorer l'accessibilité financière.

3. Supprimer la taxe sur les services financiers mobiles afin d'améliorer l'inclusion financière et d'élargir l'accès à des services financiers peu coûteux.

4. Moderniser les cadres d'octroi des licences de télécommunications pour favoriser la concurrence, l'innovation et l'amélioration de la qualité des réseaux.

5. Mettre en œuvre des politiques axées sur la demande, telles que des subventions pour les téléphones portables, la formation aux compétences numériques, le soutien aux PME et la numérisation des services publics, afin d'accroître l'adoption des nouvelles technologies.

En tant qu'organisation mondiale unifiant l'écosystème mobile afin de découvrir, de développer et d'offrir des innovations qui sont à la base d'environnements économiques favorables et de changements dans la société, la GSMA s'est donnée comme vision, de libérer toute la puissance de la connectivité pour que les gens, le secteur et la société prospèrent. Elle œuvre également pour ses membres en s'appuyant sur trois grands piliers : La connectivité au service du bien, les services et solutions industriels, et la sensibilisation. www.24haubenin.bj

Côte d'Ivoire

Les prix du gasoil et du super sans plomb restent inchangés en février 2025 (Officiel)

Les tarifs du gasoil et du super sans plomb sont maintenus à 715 FCFA et 875 FCFA le litre pour le mois de février 2025, a annoncé le ministère de tutelle dans un communiqué publié le vendredi 31 janvier et consulté ce samedi 1^{er} février par Abidjan.net.

Par ailleurs, les prix du gaz butane demeurent stables. La bouteille de 6 kg reste fixée à 2 000 FCFA, celle de 12,5 kg à 5 200 FCFA, celle de 15 kg à 6 965 FCFA, celle de 17,5 kg

à 8 125 FCFA, celle de 25 kg à 11 610 FCFA et celle de 28 kg à 13 000 FCFA.

En Côte d'Ivoire, les prix du carburant et du gaz butane sont révisés mensuellement en fonction des fluctuations



Santé

Le Togo et ses partenaires ont célébré la Journée Mondiale des Maladies Tropicales Négligées, MTN, édition 2025 à Notsè

Les maladies tropicales négligées (MTN) menacent plus de 1,7 milliard de personnes vivant dans les communautés les plus pauvres et les plus marginalisées du monde. Ces maladies, invalident et défigurent les gens, les privant non seulement de leur santé, mais aussi de leur chance de rester à l'école, de gagner leur vie ou même d'être acceptés par leur famille ou leur communauté. Le Togo qui n'est pas épargné par ce fléau a célébré cette journée du 30 janvier 2025. Elle a été marquée par une sensibilisation et des consultations foraines et une célébration de masse au stade de Notsè, dans la préfecture de Haho.

Les Maladies Tropicales Négligées constituent un réel problème de santé publique dans le monde mais aussi au Togo. En effet, chaque année, des milliers d'enfants voient leur croissance et leur développement compromis par les MTN.

Il s'agit entre autres des géohelminthiases, des schistosomiasis, des envenimations par morsure de serpents, de la lèpre, de l'ulcère de Buruli, du pian etc... Des maladies relativement anciennes qui sévissent principalement dans les milieux à faible revenu et ayant des conséquences graves sur les populations.

Le renforcement de la lutte contre ces maladies apporterait une contribution majeure à la réduction de la pauvreté, à la lutte contre les inégalités et l'iniquité, à faire face au changement climatique et à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici 2030.

Ainsi le 31 mai 2021, l'Assemblée mondiale de

la Santé (AMS) a adopté la décision WHA74 (18) dans laquelle elle fixe au 30 janvier la journée mondiale des Maladies Tropicales Négligées (JMMTN). Chaque 30 janvier est ainsi devenu officiellement une journée de sensibilisation aux conséquences désastreuses des Maladies Tropicales Négligées sur les populations les plus pauvres du monde. Cette journée est également l'occasion d'appeler chacun à soutenir l'élan croissant en faveur de la lutte contre ces maladies en vue de leur élimination ou éradication.

La célébration de cette journée offre également l'occasion pour faire l'état des lieux de ces maladies et sensibiliser davantage la communauté nationale et internationale, les décideurs et les partenaires techniques et financiers potentiels sur l'étendue des dégâts des Maladies Tropicales Négligées (MTN) et la nécessité d'une riposte efficace.

« Au Togo, grâce à la volonté politique du Chef de l'Etat,

le gouvernement a fait siens les orientations et objectifs de l'OMS en matière de lutte contre les MTN. En effet, depuis 2018, le Togo a franchi une étape décisive en créant un programme unique dédié à la lutte contre les MTN au sein du ministère de la Santé. Avec l'appui des partenaires, le Togo, a déjà éliminé quatre de ces maladies et s'engage à aller de l'avant. C'est pourquoi le thème de cette année : « s'unir pour agir et éliminer l'onchocercose, les schistosomiasis, la lèpre et le pian d'ici 2030 au Togo », est une occasion d'affirmer cette volonté et le désir de travailler avec tous (vaillantes populations, leaders communautaires, prestataires de soins, les partenaires, les décideurs etc...) afin d'éliminer ces maladies et permettre aux populations de s'occuper des tâches de leur épanouissement ». A déclaré le docteur NYAMETSO Dzifa, directeur régional de la santé-Plateaux, représentant le ministre de la santé et de l'hygiène publique



à l'occasion de la célébration de cette journée à Notsè.

Beaucoup d'efforts consentis par le Togo, mais le chemin est encore long. Un appel est lancé aux autorités, aux partenaires techniques et financiers et aux communautés, à redoubler d'efforts pour éliminer les dernières maladies tropicales négligées et bâtir un Togo en meilleure santé.

« Le Togo a réalisé des progrès significatifs après plusieurs années de lutte contre les Maladies Tropicales Négligées (MTN); des progrès qui ont abouti à l'élimination de 04 MTN comme problème de santé publique. Il s'agit – du Ver de Guinée en 2011, autrefois très endémique dans le district de Haho ; – de la Filariose Lymphatique en 2017 responsables des complications comme les lymphoedèmes ou éléphantiasis et les hydrocèles ou grosses bourses. Des

milliers de Togolaises et de Togolais vivent encore avec des complications de cette maladie ; – de la Trypanosomiose Humaine Africaine ou maladie de sommeil en 2020 -et du Trachome cécitant en 2022. Les Maladies Tropicales Négligées encore endémiques sont entre autres des envenimations par morsure de serpent, de la rage, de la gale et du noma, etc. » A indiqué le docteur GNOSSIKE Piham, coordonnateur du Programme National de lutte contre les Maladies Tropicales Négligées

La Région africaine de l'OMS supporte près de la moitié de la charge de morbidité mondiale due à ces maladies. Elles sont au nombre de 21 sur la liste de l'OMS dont 16 prioritaires au Togo.

Service de Communication du MSHP

Espace AES

Le Président du Faso tient son passeport biométrique

(Ouagadougou, 29 janvier 2025). Le Président du Faso, le Capitaine Ibrahim TRAORÉ, a fait son enrôlement biométrique et a reçu son passeport de la Confédération des États du Sahel (AES) qui entre en vigueur à compter de ce 29 janvier.

Devant les services techniques, le Président du Faso a suivi les différentes étapes de l'enrôlement pour le passeport AES. Après quelques moments, son passeport lui est remis par

le ministre de la Sécurité, le Commissaire divisionnaire de police, Mahamoudou SANA.

L'enrôlement du Chef de l'État marque le début du processus d'enrôlement et de mise en circulation dans



notre pays du passeport AES, document commun aux trois

États membres.

Même si le passeport arborant le logo CEDEAO reste valable jusqu'à sa date d'expiration et les citoyens de l'espace AES sont invités à le faire remplacer par le nouveau passeport AES conformément aux règles en la matière.

Direction de la communication de la Présidence du Faso | AES

LE PLAISIR À PETIT PRIX : 200 FCFA
POUR UNE VAGUE DE FRAÎCHEUR !

Youki
TONIC



200*
FCFA

BOUTEILLE

30cl



**À CE PRIX,
POURQUOI
SE PRIVER ?**



POUR VOTRE SANTÉ PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE

* PRIX CONSEILLÉ LA BOUTEILLE DE 30CL

#PRIXMAGIQUEYOUKITONIC